ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

SIAJ
Pôle de Lyon
Rectorat
92 rue de Marseille – BP 7227
69354 Lyon cedex 07

www.ac-lyon.fr

Service interacadémique des affaires juridiques

Arrêté n°2022-21 du 26 avril 2022
fixant la composition et les parts respectives de femmes et d'hommes de la commission consultative paritaire de l'académie de Lyon compétente à l'égard des agents contractuels exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, pédagogique, social et de santé

Le recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes,
Recteur de l'académie de Lyon,
Chancelier des universités,

Vu le décret 86-83 du 17 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents contractuels exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

ARRETE

Article 1er : Les parts respectives de femmes et d'hommes composant les effectifs pris en compte pour le renouvellement de la commission consultative paritaire académique ainsi que le nombre de représentants titulaires et suppléants prévus sont fixés conformément au tableau ci-après :

Commission consultative paritaire (CCP)	Nombre d'agents représentés	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Pourcentage de femmes	Pourcentage d'hommes	Nombre de représentants titulaires	Nombre de représentants suppléants
CCP académique compétente à l'égard des agents contractuels exerçant leurs fonctions dans les domaines administratif, technique, pédagogique, social et de santé.	523	434	89	82,98	17,02	3	3

Article 2 : Ces dispositions entrent en vigueur pour le renouvellement général des instances de représentation du personnel de la fonction publique intervenant en 2022.

Article 3 : Le secrétaire général de l'académie de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le portail internet du rectorat de l'académie de Lyon.

Olivier DUGRIP